

consul : il se trouva un flatteur pour mendier ce reste de consulat. Vitellius eut le ridicule d'en disposer, et Rosius Régulus celui de l'accepter. Rosius prit possession la veille des calendes de novembre; il abdiqua le soir. Les gens instruits remarquaient que c'était le premier exemple de consul subrogé, sans destitution ni loi rendue; car on avait vu auparavant un autre consulat d'un seul jour, celui de Caninius Rébilus, sous la dictature de Jules César, au sortir d'une guerre civile, où l'on hâta les récompenses.

XXXVIII. Ces jours-là on apprit une mort qui fit beaucoup de bruit, celle de Junius Blésus. Voici ce que j'en ai su. Vitellius, gravement malade, remarqua des jardins de Servilius, dans la nuit, à une tour voisine, beaucoup de lumières. Il en demanda la cause. On lui répond que c'est Tuscus qui donne un grand souper pour faire honneur à Blésus. Du reste, on exagère l'appareil du festin et la joie des conviés. Il ne manqua pas de gens pour accuser Tuscus et les autres, mais surtout Blésus, de se livrer à de tels plaisirs pendant que le prince était malade. Lorsque ceux qui épient attentivement les ressentiments des princes virent clairement que Vitellius était aigri et qu'il y avait jour à perdre Blésus, on chargea Lucius Vitellius du rôle de délateur. Celui-ci, mortel ennemi de Blésus, et ne pouvant lui pardonner son éclatante réputation, qui faisait ressortir tout l'opprobre dont il était couvert, entre dans l'appartement de l'empereur, tenant le fils du prince dans ses bras; il tombe à ses genoux, et, Vitellius lui demandant le sujet de son trouble, il répond : « Ce ne sont point mes périls qui m'alarment;

ibant. Nec defuit, qui unum consulatus diem, is enim in locum Cæcinæ supererat, magno cum irrisu tribuentis accipientisque, eblandiretur : pridie kalendas novembris Rosius Regulus inuit, ejuravitque. Annotabant periti, nunquam antea, non abrogato magistratu, neque lege lata, alium suffectum : nam consul uno die et ante fuerat Caninius Rebilus, C. Cæsare dictatore, quum belli civilis præmia festinarentur.

XXXVIII. Nota per eos dies Junii Blæsi mors et famosa fuit : de qua sic accepimus. Gravi corporis morbo æger Vitellius, Servilianis hortis, turrim vicino sitam, collucere, per noctem, crebris luminibus animadvertit. Sciscitanti causam, apud Cæcinam Tuscum epulari multis, præcipuum honore Junium Blæsum, nuntiatur : cetera in majus, de apparatu et solutis in lasciviam animis : nec defuere, qui ipsum Tuscum et alios, s. d. criminosius Blæsum, incusarent, quod, ægro principe, lætos dies ageret. Ubi asperatum Vitellium, et posse Blæsum perverti, satis patuit iis, qui principum offensas acriter speculantur, datæ L. Vitellio delationis partes. Ille infensus Blæso æmulatione prava, quod eum, omni d. decore maculosum, egregia fama antehab, cubiculum imperatoris reserat, filium ejus sinu complexus et genibus accidens : causam confusionis querenti, « non se proprio metu, nec sui anxium,

c'est l'intérêt d'un frère, des enfants de ce frère, qui m'arrachent ces supplications et ces larmes : avec toutes les légions de Germanie, avec le zèle et la fidélité de tant de provinces, enfin, avec cet intervalle immense de terres et de mers qui nous séparent, nous avons tort de tant redouter Vespasien ; nous recélon dans Rome, et jusque dans notre sein, un ennemi cent fois plus dangereux, qui ne parle que de ses aïeux les Junius et les Antoine; qui, outre la prétention d'une descendance impériale, affecte envers les soldats la popularité et la magnificence. Tous les cœurs se tournent vers Blésus, et toi-même, Vitellius, en ne faisant nulle distinction entre tes amis et tes ennemis, tu es le premier à seconder un rival qui, au milieu des plaisirs de la table, insulte aux douleurs de son prince. Il faut lui faire expier ces plaisirs indiscrets par une nuit de deuil et de larmes, et lui faire savoir et sentir que Vitellius est vivant, qu'il est empereur, et que, si le sort dispose du père, il lui reste un fils. »

XXXIX. Pressé entre le crime et la peur, craignant de se perdre en différant la mort de Blésus, ou de se rendre odieux en l'ordonnant publiquement, Vitellius choisit le poison. Ce qui contribua à faire croire le crime, ce fut la joie qu'il laissa percer dans sa visite à Blésus. Il sortit même de sa bouche un mot horrible. Il se vanta d'avoir rassasié ses yeux (ce furent ses propres expressions) de la mort d'un ennemi. Blésus, à l'éclat de la naissance et aux agréments du caractère, joignait une fidélité inébranlable. Avant que Vespasien se fût encore déclaré, Cécina et les chefs du parti, déjà pleins de mépris pour Vitellius, lui avaient fait des propositions; il les refusa constamment. Irréprochable dans ses mœurs,

sed pro fratre, pro liberis fratris, preces lacrymasque attulisse. Frustra Vespasianum timeri, quem tot germanicæ legiones, tot provinciarum virtute ac fide, tantum denique terrarum ac maris immensis spatiis, arceat. In Urbe ac sinu cavendum hostem, Junios Antoniosque avos jactantem, qui se stirpe imperatoria, comem ac magnificum militibus, ostendet. Versas illic omnium mentes, dum Vitellius, amicorum inimicorumque negligens, fovet æmulum, principis labores et convivio prospectantem. Reddendam pro intempestiva lætitia mæstam et funebrem noctem, qua sciat et sentiat vivere Vitellium et imperare, et, si quid fato accidat, filium habere. »

XXXIX. Trepidanti inter scelus metumque, ne dilata Blæsi mors maturam perniciem, palam jussa atrocem invidiam, ferret, placuit veneno grassari. Addidit facinori fidem, nobili gaudio, Blæsum visendo. Quin et audita est sævissima Vitellii vox, qua se, ipsa enim verba referam, « pavisse oculos, spectata inimici morte, » jactavit. Blæso, super claritatem natalium et elegantiam morum, fidei obstinatio fuit. Integris quoque rebus, a Cæcina et primoribus partium jam Vitellium asperrantibus ambitus, abnuere perseveravit : sanctus,

dans son ambition, il ne désirait point d'honneur prématuré, encore moins l'empire, et peu s'en fallut qu'on ne l'en crût digne.

XL. Valens cependant, qui marchait avec un train nombreux de concubines, d'eunuques, et une lenteur peu convenable à la guerre, apprit, par des courriers expédiés en diligence, que Bassus avait livré la flotte de Ravenne. Si, dès ce moment, il eût hâté sa marche, il aurait pu prévenir Cécina, qui balançait, ou joindre les légions avant la bataille. Quelques-uns même lui conseillaient de ne prendre avec lui que ses plus fidèles amis, et de gagner, par des chemins détournés, Hostilie ou Crémone, en évitant Ravenne. D'autres voulaient qu'il fit venir de Rome les cohortes prétoriennes, et qu'ainsi en force, il s'ouvrit les passages. Mais lui, par de vains délais, perdit à délibérer le moment d'agir; et depuis, rejetant l'un et l'autre conseil pour s'arrêter aux demi-mesures, qui sont les pires de toutes dans les moments de crise, il ne fut ni assez hardi ni assez prudent.

XLI. Il écrivit à Vitellius pour demander du renfort. On lui envoya trois cohortes, avec la division de cavalerie de Bretagne. C'était trop pour se dérober à l'ennemi, trop peu pour se faire jour. Du reste, Valens, au milieu même de ce pressant danger, se déshonora par de criminelles voluptés; on l'accusa de souiller de viols et d'adultères les maisons de ses hôtes. Il avait le pouvoir, il avait l'argent, et, voyant crouler la fortune, il voulait satisfaire un dernier caprice. L'arrivée du renfort qu'il avait sollicité fit voir clairement combien ses mesures étaient fausses. En effet, il ne pou-

*inturbidus, nullius repentini honoris, adeo non principatus appetens, parum effugerat, ne dignus crederetur.*

XL. Fabius interim Valens multo ac molli concubinarum spadonumque agmine, segnius quam ad bellum incedens, proditam a Lucilio Basso ravenatam classem, pernicibus nuntiis accepit. Et, si cœptum iter properasset, nantem Cæcinam prævenire, aut, ante discrimen pugnae, assequi legiones potuisset. Nec deerant, qui monerent, ut cum fidissimis per occultos tramites, vitata Ravenna, Hostiliam Cremonamve pergeret. Aliis placebat, accitis ex Urbe prætoris cohortibus valida manu perumpere. Ipse, inutili cunctatione, agendi tempora consultando consumpsit: mox utrumque consilium aspernatus, quod inter accipienda deterrimum est, dum media sequitur, nec ausus est satis, nec providit.

XLI. Missis ad Vitellium litteris, auxilium postulat. Venera tres cohortes cum ala britannica: neque ad fallendum aptus numerus, neque ad penetrandum. Sed Valens ne in tanto quidem discrimine infamia caruit, quominus rapere illicitas voluptates, aduterisque ac stupris polluere hospitum domus, crederetur: aderant vis et pecunia et ruentis fortunæ novissima libido. Adventu demum peditum equitumque gravitas consilii patuit, quia nec

vait percer au travers des ennemis avec une aussi faible troupe, eût-elle été la plus fidèle du monde; et il s'en fallait qu'elle le fût. La honte toutefois, le respect pour leur général, et sa présence, les retenaient; mais ce frein n'arrête pas longtemps des hommes aventureux, que n'effrayait pas même le déshonneur. Valens, ne se fiant point à eux, envoie les cohortes en avant à Rimini: il fait couvrir leur arrière-garde par la division de cavalerie. Pour lui, suivi de quelques amis seulement, qui n'avaient point changé avec la fortune, il gagna l'Ombrie par des détours, ensuite l'Étrurie, où, apprenant le résultat de la bataille de Crémone, il forma un projet qui ne manquait pas de hardiesse, et qui, exécuté, eût eu des suites terribles. Il voulait prendre des vaisseaux, descendre n'importe où dans la Gaule Narbonnaise, et, de là, aller susciter contre Vespasien les Gaules, les armées et les peuples de Germanie, enfin une nouvelle guerre.

XLII. Le départ de Valens inquiéta encore les troupes qui gardaient Ariminum: Cornélius, faisant avancer l'armée, et rangeant les galères tout près du rivage, les investit par terre et par mer. On occupa les plaines de l'Ombrie et toute la partie de Picentin que baigne l'Adriatique, et les Apennins se trouvèrent partager l'Italie entre Vitellius et Vespasien. Valens, au sortir du golfe de Pise, contrarié par les calmes et par les vents, fut rejeté dans le port de Monaco. Non loin de là se trouvait Marius Maturus, procureur des Alpes maritimes. Fidèle à Vitellius, il n'avait point encore, quoique entouré d'ennemis, abjuré son serment. Maturus fit à Valens un accueil favorable; mais il l'effraya sur son projet d'entrer dans la

*vadere per hostes tam parva manu poterat, etiam si fidissima foret, nec integram fidem attulerant. Pudor tamen et præsentis ducis reverentia morabatur, haud diuturna vincula apud avidos periculorum et dedecoris securos. Eo metu, cohortes Ariminum præmittit, alam tueri terga jubet: ipse, paucis, quos adversa non mutaverant, comitantibus, flexit in Umbriam, atque inde Etruriam: ubi, cognito pugnae cremonensis eventu, non ignavum, et, si provenisset, atrox consilium iniiit, ut, arreptis navibus, in quæcumque partem Narbonensis provinciæ egressus, Gallias, et exercitus, et Germaniæ gentes, novumque bellum cieret.*

XLII. Digresso Valente, trepidos, qui Ariminum tenebant, Cornelius Fuscus, admoto exercitu, et missis per proxima litorum liburnicis, terra marique circumvenit. Occupantur plana Umbriæ, et qua picenus ager Adria alluitur: omnisque Italia, inter Vespasianum ac Vitellium, Apennini jugis dividebatur. Fabius Valens, e sinu Pisano, sævitia maris, aut adversante vento, portum Herculis Monæci depellitur: haud procul inde agebat Marius, Maturus, Alpium maritimarum procurator, fidus Vitellio, cujus sacramentum, cunctis circa hostilibus, nondum exuerat. Is Valentem comiter exceptum, ne Galliam Nar-

Gaule Narbonnaise. D'ailleurs, la crainte ébranlait la fidélité de ses compagnons; car le procureur Valérius Paullinus, brave guerrier, et ami de Vespasien avant même son élévation, avait fait déclarer en sa faveur les cités circonvoisines.

XLIII. Paullinus avait appelé auprès de lui les prétoriens cassés par Vitellius, qui, d'eux-mêmes, avaient pris les armes; il s'en servit pour garder Fréjus, la clef de cette mer : d'autant mieux obéi que Fréjus était sa patrie, qu'il était considéré par les prétoriens, dont il avait été tribun autrefois, et que les habitants eux-mêmes, par intérêt pour un concitoyen, et dans l'espoir de sa grandeur future, secondaient le parti de tous leurs efforts. Ces nouvelles, dans la réalité menaçantes et enflées par la renommée, agissant sur l'esprit vacillant des Vitelliens, Valens se rembarqua avec quatre spéculateurs, trois amis et autant de centurions. Maturus et les autres voulurent rester et se soumettre à Vespasien; pour lui, trouvant plus de sûreté en pleine mer que sur le rivage ou dans un port, du reste n'envisageant dans l'avenir que des incertitudes, et voyant mieux ce qu'il devait éviter que ce à quoi il devait se fier, il est jeté enfin par la tempête sur les îles Stécades près de Marseille. Là, des galères envoyées par Valérius vinrent l'arrêter.

XLIV. Valens pris, tout suivit la fortune du vainqueur. La révolution commença par l'Espagne et par la première légion Adjutrix. Animée contre Vitellius par le seul souvenir d'Othon, elle entraîna la dixième et la sixième. Dans les Gaules, on n'hésita point.

bonensem temere ingrederetur, monendo terruit : simul ceterorum fides metu infracta ; namque circumjectas civitates procurator Valerius Paullinus, strenuus militiæ, et Vespasiano ante fortunam amicus, in verba ejus adegerat.

XLIII. Concitisque omnibus, qui exauctorati a Vitellio bellum sponte sumebant, foro-Juliensem coloniam, claustra maris, præsidio tuebatur : eo gravior auctor, quod Paullino patria Forum Julii, et honos apud prætorianos, quorum quondam tribunus fuerat. Ipsique pagani, favore municipali, et futuræ potentiæ spe, juvare partes annitebantur : quæ ubi paratu firma, et aucta rumore, apud varios Vitellianorum animos increbuerat, Fabius Valens cum quatuor speculatoribus, et tribus amicis, totidem centurionibus, ad naves regressus : Maturus ceterisque remanere, et in verba Vespasiani adigi, volentibus fuit. Ceterum, ut mare tutius Valenti, quam litora, aut urbes ; ita futuri ambiguus, et magis, quid vitaret, quam cui fideret, certus, adversa tempestate Stæchadas, Massiliensium insulas, affertur : ibi eum missæ a Paullino liburnicæ oppressere.

XLIV. Capto Valente, cuncta ad victoris opes conversa, initio per Hispaniam a prima Adjutrice legione orto, quæ, memoria Othonis infensa Vitellio, decimam quoque ac sextam traxit ; nec Galliæ cunctabantur : et Britanniam, in-

En Bretagne, Vespasien avait, sous Claude, commandé, et avec gloire, la seconde légion ; cette province se prononça donc pour lui, non toutefois sans trouver de la résistance dans les deux autres légions, dont la plupart des soldats et des centurions devaient leur avancement à Vitellius, et ne quittaient point sans inquiétude un prince dont ils avaient éprouvé les faveurs.

XLV. Ces dissensions, et les bruits répétés de guerre civile, relevèrent le courage des Bretons excités par Vénusius, qui, outre son audace naturelle et sa haine du nom romain, était enflammé par des ressentiments personnels contre Cartismandua. Cette reine, d'une origine illustre, commandait aux Brigantes, et avait accru ses États de tous les dons de Claude, qui lui devait, par la prise du roi Caractacus, tout l'éclat de son triomphe. De là le grand pouvoir de cette femme et les abus de sa prospérité. Elle se dégoûta de son mari Vénusius, et donna sa main, ainsi que ses États, à Vellocate, simple écuyer de son époux. Ce scandale ébranla sa maison. L'époux avait pour lui la faveur de la nation ; l'amant, la passion de la reine et la crainte qu'elle inspirait. Vénusius, soutenu par des troupes étrangères et par la défection des Brigantes mêmes, réduisit Cartismandua aux dernières extrémités. Alors elle demanda du secours aux Romains ; et nos troupes, après des alternatives de bons et de mauvais succès, parvinrent toutefois à dégager la reine ; mais le royaume resta à Vénusius, et à nous, la guerre.

XLVI. Dans le même temps éclata le soulèvement de la Germanie, encouragé par la pusillanimité des généraux et par les sé-

clitus erga Vespasianum favor, quod illic secundæ legioni a Claudio præpositus et bello clarus egerat, non sine motu adjunxit ceterarum, in quibus pleurique centuriones ac milites a Vitellio proveci, expertum jam principem anxii mutabant.

XLV. Ea discordia, et crebris belli civilis rumoribus, Britanni sustulere animos, auctore Venusio : qui, super insitam ferociam et romani nominis odium, propriis in Cartismanduam reginam stimulis accendebatur, Cartismandua Brigantibus imperitabat, pollens nobilitate ; et auxerat potentiam, postquam, capto per dolum rege Caractaco, instruxisse triumphum Claudii Cæsaris videbatur. Inde opes, et rerum secundarum luxus : spreto Venusio, is fuit maritus, armigerum ejus, Vellocatum, in matrimonium regnumque accepit. Concussa statim flagitio domus : pro marito studia civitatis ; pro adultero libido reginæ et sævitia. Igitur Venusius accitis auxiliis, simul iporum Brigantum defectione, in extremum discrimen Cartismanduam adduxit. Tum petita a Romanis præsidia ; et cohortes aequæ nostræ, variis præliis, exemere tamen periculo reginam. Regnum Venusio, bellum nobis, relictum.

XLVI. Turbata per eosdem dies Germania, et socordia ducum, et seditione

ditions des soldats. Peu s'en fallut que les ennemis à force ouverte, les alliés par la trahison, n'abâtissent la puissance romaine. Cette guerre fut longue, je me réserve donc d'en détailler, plus bas, les événements et les causes. Les Daces s'ébranlèrent aussi, nation toujours peu sûre, et qu'alors la crainte ne contenait plus depuis qu'on avait emmené l'armée de Mésie. Simples spectateurs d'abord des événements, quand ils virent l'Italie en feu, tout l'empire armé contre lui-même, ils forcèrent le camp des cohortes et celui de la cavalerie; ce qui les rendit maîtres des deux rives du Danube. Déjà ils se proposaient de raser le camp des légions, lorsque Mucien vint, avec la sixième, s'opposer à leurs entreprises. Il connaissait la victoire de Crémone, et craignait que, s'il laissait les Daces et les Germains se déborder chacun de leur côté, l'empire ne pût résister à ce double choc. Alors, comme en beaucoup d'autres occasions, se manifesta la fortune du peuple romain. Elle amena là Mucien avec les forces de l'Orient, et permit que, dans l'intervalle, nous en eussions fini à Crémone. On fit passer Fontéius Agrippa, de l'Asie, où il avait commandé un an comme proconsul, au gouvernement de la Mésie, et on lui donna un renfort tiré de l'armée de Vitellius : par là, on suivait le plan de la disperser dans les provinces; et, en l'occupant à une guerre, on s'assurait la paix.

XLVII. Les autres nations ne restèrent pas tranquilles. Dans le Pont, un esclave barbare avait, tout à coup, excité une révolte : c'était Anicétus, affranchi du roi Polémon, jadis préfet de sa flotte, et qui, tout-puissant avant qu'on eût réduit le royaume en pro-

legionum : externa vi, perfidia sociali, prope afflicta romana res. Id bellum cum causis et eventibus, etenim longius protractum est, mox memorabimus. Mota et Dacorum gens, nunquam fida, tunc sine metu, abducto e Mœsia exercitu. Sed prima rerum quieti speculabantur : ubi flagrare Italiam bello, euncta invicem hostilia, acceperere, expugnatis cohortium alarumque hibernis utraque Danubii ripa potiebantur ; jamque castra legionum excindere parabant, ni Mucianus sextam legionem opposuisset, cremonensis victoria gnarus, ac ne externa moles utrimque ingrueret, si Dacus Germanusque diversi irrupissent. Affuit, ut sæpe alias, fortuna populi romani quæ Mucianum viresque Orientis illuc tulit ; et quod Cremonæ interim transegimus. Fonteius Agrippa ex Asia, pro consule eam provinciam annuo imperio tenuerat, Mœsiæ præpositus est : additis copiis e Vitelliano exercitu, quem spargi per provincias, et externo bello illigari, pars consilii pacisque erat.

XLVII. Nec ceteræ nationes silebant. Subita per Pontum arma barbarum mancipium, regni quondam classis præfectus, moverat : is fuit Anicetus, Polémonis libertus, præpotens olim, et, postquam regnum in formam provinciæ

vince romaine, voyait avec douleur ce changement. Il avait attiré, au nom de Vitellius, les nations voisines du Pont ; il avait séduit, par l'espoir du pillage, tous les indigents ; et, à la tête d'une troupe qui n'était point à mépriser, il se jeta brusquement sur Trébisonde, ville très-ancienne, bâtie par les Grecs à l'extrémité de la côte du Pont. Il y tailla en pièces une cohorte composée d'anciens auxiliaires du roi, faits, depuis, citoyens romains, mais qui n'avaient de nous que les armes et les enseignes, et conservaient, des Grecs, la mollesse et la licence. Il incendia la flotte ; et il nous insultait, avec impunité, sur une mer sans défense, d'où Mucien avait retiré les meilleures galères et tous les soldats, pour les porter à Byzance. Il n'y avait pas jusqu'aux barbares qui ne fissent la course effrontément, avec ces petits bâtiments nommés *camares*, qu'ils ont construits en un instant, dont les côtés sont étroits et le ventre large, sans aucun lien de cuivre ou de fer. Dans les gros temps, à mesure que la vague s'élève, ils ajoutent de nouvelles planches, jusqu'à ce que les deux bords se rejoignent en haut, comme un toit, et se referment. Sans plus de précautions, ils s'abandonnent aux flots. Comme il y a une proue à chaque bout et que leurs rames se déplacent, ils peuvent indifféremment, et sans risque, aborder de l'un ou de l'autre côté.

XLVIII. Les progrès de cette rébellion décidèrent Vespasien à choisir dans les légions un détachement de vexillaires, commandé par Viridius Géminus, guerrier de réputation. Géminus, profitant du désordre de l'ennemi, que l'ardeur du pillage tenait dispersé, le força à se rembarquer ; puis, avec des galères construites en

verterat, mutationis impatiens. Igitur Vitellii nomine, ascitis gentibus quæ Pontum accolunt, corrupto in spem rapinarum egentissimo quoque, haud temerandæ manus ductor, Trapezuntem, vetusta famâ civitatem, a Græcis, in extremo ponticæ oræ conditam, subitus irrupit. Cæsa ibi cohors, regium auxilium olim, mox donati civitate romana, signa armaque in nostrum modum, desidiâ licentiamque Græcorum retinebant. Classi quoque faces intulit, vacuo mari, eludens quia lectissimas liburnicarum, omnemque militem Mucianus Byzantium adegerat. Quin et Barbari contemptim vagabantur, fabricatis repente navibus (*camaras* vocant) arctis lateribus, lata alvo, sine vinculo æris aut ferri connexa : et tumido mari, prout fluxus attollitur, summa navium tabulis augent, donec in modum teeti claudantur. Sic inter undas volvuntur, pari utrimque prora, et mutabili remigio, quando hinc vel illinc appellere indiscretum et innoxium est.

XLVIII. Advertit ea res Vespasiani animum, ut vexillarios e legionibus, ducesque Viridium Geminum, spectatæ militiæ, deligeret. Ille incompositum et prædæ cupidine vagum hostem adortus, coegit in naves ; effectisque raptim

diligence, il atteignit Anicétus à l'embouchure du fleuve Cohibus, où cet aventurier se croyait en sûreté sous la protection du roi des Sédochésiens, dont il avait acheté l'alliance par des présents et de l'or. En effet, ce roi opposa d'abord ses armes et ses menaces. Sitôt qu'on lui eut fait voir l'alternative d'une récompense ou d'une guerre, sa fidélité, chancelante comme celle de tous les barbares, l'abandonna. On lui paya la mort d'Anicétus; il livra les réfugiés; et ainsi se termina cette guerre d'esclaves. Tout réussissait à Vespasien au delà de ses vœux. Il se réjouissait de cette victoire, quand la nouvelle de la bataille de Crémone lui arrive en Égypte. Il n'en presse que plus vivement sa marche vers Alexandrie, afin que, l'armée de Vitellius une fois défaite, il pût affamer Rome, qui compte toujours sur ces approvisionnements étrangers. Il se disposait aussi à attaquer, par terre et par mer, l'Afrique, située du même côté, pour enlever à l'ennemi tous ses greniers, et ne lui laisser que la famine et la discorde.

XLIX. Tandis que, dans cette révolution du monde entier, l'empire et sa fortune passaient en d'autres mains, la conduite d'Antonius, depuis la journée de Crémone, n'était rien moins qu'irréprochable : soit qu'il crût avoir fait assez pour la victoire et que le reste irait de lui-même, soit que, dans une âme comme la sienne, la prospérité n'eût fait que mettre au jour l'avarice, l'orgueil, et les autres vices qu'il y recélait. Il insultait l'Italie, comme si elle eût été un pays de conquête; il caressait les soldats, comme s'ils eussent été les siens; il ne disait, il ne faisait rien que pour se ménager des moyens de puissance; et, afin d'accoutumer le soldat

liburnicis, assequitur Anicetum in ostio fluminis Cohibi, tutum sub Sedocheorum regis auxilio, quem pecunia donisque ad societatem perpulerat. Ac primo rex minis armisque supplicem tueri: postquam merces proditionis aut bellum ostendebatur; fluxa, ut est Barbaris, fide, pactus Aniceti exitum, per fugas tradidit, belloque servili finis impositus. Latum ea victoria Vespasianum, cunctis super vota fluentibus, cremonensis praelii nuntius in Ægypto assequitur. Eo properantius Alexandriam pergat, ut, fracto Vitellii exercitu, Urbem quoque externæ opis indigam fame urgeret. Namque et Africam, eodem latere sitam, terra marique invadere parabat, clausis ammonæ subsidiis, inopiam ac discordiam hosti facturus.

XLIX. Dum hac totius orbis mutatione fortuna imperii transit, Primus Antonius nequaquam pari innocentia post Cremonam agebat; satisfactum bello ratus et cetera ex facili, seu felicitas in tali ingenio avaritiam, superbiam, ceteraque occulta mala patefecit: ut captam, Italiam persultare; ut suas, legiones colere; omnibus dictis factisque viam sibi ad potentiam struere: utque

à se tout permettre, il chargeait les légions de remplacer elles-mêmes les centurions tués. Leur suffrage tombait toujours sur le plus factieux. Les soldats ne dépendaient plus des chefs, les chefs étaient élus par le caprice des soldats. Ces menées séditeuses, qui allaient à la ruine de la discipline, étaient pour Antonius un objet de concussion; il ne tenait nul compte de Mucien, qui allait arriver, et c'était là pour lui un danger plus grand que de braver Vespasien.

L. L'hiver approchant, et les campagnes étant submergées par le Pô, l'armée se mit en marche sans les bagages. On laissa à Vérone les enseignes et les aigles des légions victorieuses, les soldats vieux ou blessés, beaucoup même qui ne l'étaient pas. Les cohortes seules, avec la cavalerie et un détachement de quelques légionnaires choisis, paraissaient suffire pour une guerre presque terminée. Ils avaient été joints par la onzième légion, qui avait hésité dans les commencements, et qui, depuis la victoire, s'inquiétait de n'y avoir pas contribué. Cette légion menait avec elle six mille Dalmates levés tout nouvellement. Elle était commandée par Poppéus Silvanus, consulaire, ou plutôt par Annius Bassus, lieutenant de la légion. Silvanus, sans la moindre capacité pour la guerre, perdait à parler les occasions d'agir. Annius, avec l'air de la déférence, le gouvernait, et montrait en toute occasion une activité toujours calme. A toutes ces troupes on joignit les meilleurs soldats de la flotte de Ravenne, qui demandaient à servir comme légionnaires: les Dalmates les remplacèrent sur la flotte. Lorsque les généraux apprirent que les cohortes prétoriennes étaient parties de Rome, persuadés

licentia militem imbueret, intersectorum centurionum ordines legionibus offerebat: eo suffragio turbidissimus quisque delecti: nec miles in arbitrio ducum, sed duces militari violentia trahebantur: quæ seditiosa, et corrupenda disciplina, mox in prædam vertebat, nihil adventantem Mucianum veritus: quod exitiosus erat, quam Vespasianum sprevisse.

L. Ceterum propinqua hieme, et humentibus Pado campis, expellitum agmen incedere. Signa aquilæque victicium legionum, milites vulneribus aut ætate graves, plerique etiam integri, Veronæ relictis: sufficere cohortes alæque, et e legionibus lecti, profligato jam bello, videbantur. Undecima legio sese adjunxerat, initio cunctata; sed, prosperis rebus, anxia quod defuisset. Sex millia Dalmatarum, recens delectus, comitabantur. Ducebat Poppæus Silvanus, consularis: vis consiliorum penes Annium Bassum, legionis legatum; is Silvanum, socordem bello, et diés rerum verbis terentem, specie obsequii regebat. ad omniaque, quæ agenda forent, quieta cum industria aderat. Ad has copias, e classicis ravennatibus, legionariam militiam poscentibus, optimus quisque asciti: classem Dalmatæ supplere. Exercitus ducesque ad Fanum Fortunæ iter sistunt, de summa rerum cunctantes, quod, motas ex Urbe prætorias co-

que les passages de l'Apennin étaient déjà occupés, ils firent arrêter l'armée au temple de la Fortune, pour se concerter sur un nouveau plan de campagne. D'ailleurs, ils craignaient de trop s'avancer dans un pays dévasté par la guerre; et ils étaient encore effrayés par les cris séditieux des soldats, qui demandaient, à haute voix, le *clavarium* (c'est une sorte de gratification). On ne s'était pourvu ni d'argent, ni de vivres; et l'on se nuisait encore par la précipitation et l'avidité, en pillant tout ce qu'on eût pu recevoir.

LI. Les historiens les plus accrédités rapportent un fait qui prouve jusqu'où les vainqueurs portèrent l'oubli de toute morale. Un cavalier, déclarant avoir tué son frère dans la dernière bataille, vint demander une récompense aux généraux. Or, si les lois humaines ne permettaient pas de récompenser ce meurtre, l'intérêt de la guerre ne permettait pas de le punir. On remit à un autre temps le soldat, sous prétexte qu'il méritait plus qu'on ne pouvait lui donner alors : on ne dit point ce qui arriva depuis. Au reste, un pareil crime s'était vu dans les guerres civiles précédentes. Dans le combat livré à Cinna sur le Janicule, un soldat de Pompée tua son frère; mais, l'ayant reconnu, il se tua lui-même, au rapport de Sisenna : tant nos ancêtres sentaient plus vivement et l'enthousiasme de la vertu et le remords du crime! Par la suite, je me ferai un devoir, toutes les fois que les circonstances le demanderont, de recueillir, dans notre ancienne histoire, de ces traits et d'autres pareils, pour nous servir d'exemples, ou pour nous consoler.

LII. Antonius et les autres chefs prirent le parti d'envoyer la cavalerie en avant, pour reconnaître toute l'Ombrie et les passages

*hortes, audierant, et teneri præsidii Apenninum rebantur: et ipsos, in regione bello attrita, inopia et seditiosa militum voces terrebant, clavarium, donativi nomen est, flagitantium: nec pecuniam aut frumentum providebant: et festinatio atque aviditas præpediebant, dum, quæ accipi poterant, rapiuntur.*

LI. Celeberrimos auctores habeo, tantam victoribus adversus fas nefasque irreverentiam fuisse, ut gregarius eques, occisus a se, proxima acie, fratrem professus, præmium a ducibus petierit. Nec illis aut honorare eam cædem jus hominum, aut ulcisci ratio belli permittebat. Distulerant, tanquam majora meritum, quam quæ statim exsolverentur: nec quidquam ultra traditur. Ceterum et prioribus civium bellis par scelus inciderat: nam proelio, quo apud Janiculum adversus Cinnam pugnatum est, Pompeianus miles fratrem suum, dein, cognito facinore, seipsum interfecit, ut Sisenna memorat: tanto acrior apud majores, sicut virtutibus gloria, ita flagitiis prænitentia, fuit. Sed hæc aliaque, ex veteri memoria petita, quoties res locusque exempla recti, aut solatia mali, poscet, haud absurde memorabimus.

LII. Antonio, ducibusque partium, præmitti equites, omnemque Umbriam

de l'Apennin les plus praticables; de faire venir, avec les aigles et les enseignes, ce qu'il y avait de soldats à Vérone; de couvrir le Pô et la mer de convois. Parmi ces chefs, quelques-uns cherchaient à faire naître des obstacles; ils étaient jaloux d'Antonius, qu'ils trouvaient déjà trop puissant, et ils fondaient plus d'espérances sur Mucien. Celui-ci, inquiet de cette rapidité de victoires, et jugeant bien que, s'il n'était présent du moins à la prise de Rome, il ne pourrait prétendre la moindre part à la guerre et à la gloire, écrivait lettres sur lettres à Antonius et à Varus, sans énoncer rien de précis, parlant de la nécessité de poursuivre l'entreprise, puis de l'avantage qu'il y aurait à temporiser, et s'arrangeant de manière à pouvoir, selon l'événement, ou se disculper des revers, ou s'attribuer le succès. Plotius Griphus, que Vespasien venait de faire sénateur et commandant de légion, était attaché à Mucien, ainsi que plusieurs autres. Mucien s'ouvrit à eux plus franchement; et, tous ensemble, ils écrivirent, contre la précipitation d'Antonius et de Varus, d'une manière défavorable et conforme aux passions de Mucien. Ces lettres, envoyées à Vespasien, firent qu'on ne prisait point les opérations et les services d'Antonius comme celui-ci s'en était flatté.

LIII. Antonius souffrit impatiemment l'injustice, et rejetait la faute sur Mucien. Il n'attribuait le discrédit de ses exploits qu'aux manœuvres de cet homme, et il n'épargnait pas les plaintes, incapable de mesurer ses expressions et de se plier à des déférences. Il écrivit à Vespasien avec une jactance qui ne sied guère envers un prince, et mêlée de traits indirects contre Mucien : « c'était lui, Antonius, qui avait poussé à la guerre les légions pannoniennes;

*explorari placuit, si qua Apennini juga clementius adirentur: acciri aquilas signaque, et quicquid Veronæ militum foret: Padumque et mare commeatibus compleri. Erant inter duces, qui neccerent moras: quippe nimis jam Antonius, et certiora ex Muciano sperabantur: namque Mucianus, tam celeri victoria anxius, et, ni præsens Urbe potiretur, expertem se belli gloriaque ratus, ad Primum et Varum media scriptitabat, instandum cæptis, aut rursus cunctandi utilitates edisserens, atque ita compositus, ut ex eventu rerum adversa abnueret, vel prospera agnosceret. Plotium Griphum, nuper ab Vespasiano in senatorium ordinem additum, ac legioni præpositum, ceterosque sibi fidos, apertius monuit. lique omnes, de festinatione Primi ac Vari sinistre, et Muciano volentia rescripsere. Quibus epistolis Vespasiano missis effecerat, ut non pro spe Antonii consilia factaque ejus æstimarentur.*

LIII. Ægre id pati Antonius, et culpam in Mucianum conferre, ejus criminationibus evitarent pericula sua; nec sermonibus temperabat, immodicus lingua, et obsequii insolens: litteras ad Vespasianum composuit, jactantius quam ad principem, nec sine occulta in Mucianum insectatione: « Se panno-

c'était son activité qui avait entraîné les commandants de Mésie; son audace, qui avait ouvert les Alpes, envahi l'Italie, fermé le passage aux Rhètes et aux Germains; si l'on avait saisi un moment de discorde et de dispersion pour battre les légions de Vitellius; si à un choc violent de cavalerie avait succédé, sans relâche, un choc d'infanterie, et à un combat de jour un combat de nuit, ce qui était le comble de la vaillance, c'est à lui qu'on le devait; le malheur de Crémone n'était que celui de la guerre; d'autres dissensions avaient coûté à la république plus de villes et de ravages; c'était avec son bras et son épée qu'il servait son empereur; il ne rabaissait point la gloire de ceux qui, pendant ce temps, avaient réglé les affaires d'Asie: si la tranquillité de la Mésie avait fixé toute leur attention, il avait songé, lui, au salut et à la sécurité de l'Italie entière; c'étaient ses exhortations qui avaient donné à Vespasien les Gaules et les Espagnes, c'est-à-dire les plus belliqueuses régions de la terre; mais tant de travaux seraient perdus, si ceux qui s'étaient exemptés des périls allaient seuls en recueillir les fruits. » Cette lettre ne fut point ignorée de Mucien; et, de là, des haines violentes, plus franches dans Antonius, plus dissimulées dans Mucien, par là même plus implacables.

LIV. Cependant Vitellius s'efforçait de cacher la ruine de ses affaires et tous les désastres de Crémone, par une dissimulation imbécile, qui reculait le remède plutôt que le mal. En avouant et en consultant, il lui restait de l'espoir et des ressources; en déguisant ses disgrâces, il les empirait. Chez lui, on gardait sur la guerre un

nicas legiones in arma egisse; suis stimulis excitos Mœsiæ duces: sua constantia perruptas Alpes, occupatam Italiam, intersepta Germanorum Rhætorumque auxilia. Quod discordes dispersasque Vitellii legiones equestri procella, mox peditum, vi per diem noctemque, fudisset, id pulcherrimum et sui operis. Casum Cremonæ bello imputandum: majore damno, plurium urbium excidiis, veteres civium discordias reipublicæ stetit. Non se nuntiis, neque epistolis, sed manu et armis imperatori suo militare: neque officere gloriæ eorum, qui Asiam interim composuerunt: illis Mœsiæ pacem, sibi salutem securitatemque Italiae, cordi fuisse. Suis exhortationibus Gallias Hispaniasque, validissimam terrarum partem, ad Vespasianum conversas. Sed cecidisse in irritum labores, si præmia periculorum soli assequuntur, qui periculis non affuerint. » Nec fefellere ea Mucianum: inde graves simultates, quas Antonius simplicius, Mucianus callide, eoque implacabilius nutrebat.

LIV. At Vitellius, fractis apud Cremonam rebus, nuntios cladis occultans, stulta dissimulatione, remedia potius malorum, quam mala, differrebat. Quippe contenti consultantique supererant spes viresque: quum e contrario læta omnia fingeret, falsis ingravescebat. Mirum apud ipsum de bello silen-

silence absolu: dans Rome, il fut défendu d'en parler, et l'on n'en parlait que davantage. Si l'on eût été libre, on n'eût dit que le vrai, au lieu que la défense fit tout exagérer. De leur côté, aussi, les généraux ennemis n'omettaient rien de ce qui pouvait enfler la réputation de leurs succès. Ayant pris quelques espions de Vitellius, ils les promenèrent autour de l'armée victorieuse, afin qu'ils en connussent bien toute la force; puis on les renvoya à Vitellius, qui, après les avoir questionnés en particulier, les fit tous mourir. On a cité le courage d'un centurion, Julius Agrestis, qui, après plusieurs entretiens où il s'efforçait vainement d'allumer dans Vitellius une étincelle de courage, le détermina enfin à l'envoyer lui-même sur les lieux, pour voir les forces de l'ennemi et ce qui s'était passé à Crémone. Julius n'essaya point de tromper Antonius par un espionnage furtif; il lui déclare franchement les ordres de son empereur, sa mission, et demande à tout voir. On lui donna des gens qui lui montrèrent le champ de bataille, les cendres de Crémone, les légions prisonnières. De retour, voyant que Vitellius niait encore la vérité du rapport et l'accusait même de s'être laissé corrompre: « Eh bien, dit-il, puisqu'il n'est que ce moyen de te rendre ma vie ou ma mort profitable, et qu'il te faut de grandes preuves, je t'en donnerai que tu croiras; » il sortit à ces mots et alla, par une mort volontaire, confirmer son récit. Quelques-uns rapportent que ce fut Vitellius qui le fit tuer: du reste, on s'accorde sur sa fidélité et sur son héroïsme.

LV. Vitellius, se réveillant comme d'un profond sommeil, donne ordre à Julius Priscus et à Alphénus Varus de partir avec quatorze

tium: prohibiti per civitatem sermones: eoque plures, ac, si liceret, vere narraturi; quia vetabantur, atrociora vulgaverant. Nec duces hostium augendæ famæ deerant, captos Vitellii exploratores circumductosque. ut robor victoris exercitus noscerent, remittendo; quos omnes Vitellius, secreto percunctatus, interfici jussit. Notabili constantia centurio, Julius Agrestis, post multos sermones, quibus Vitellium ad virtutem frustra accendebat, perpulit, ut ad vires hostium spectandas, quæque apud Cremonam acta forent, ipse mitteretur. Nec exploratione occulta fallere Antonium tentavit, sed mandata imperatoris suumque animum professus, ut cuncta viseret, postulat. Missi, qui locum prælii, Cremonæ vestigia, captas legiones ostenderent. Agrestis ad Vitellium remeavit, abnuentique, vera esse, quæ afferret, atque ultro corruptum arguenti: « Quandoquidem, inquit, magno documento opus est, nec alius jam aut tibi aut vitæ, mortis meæ usus, dabo, cui credas. » Atque ita digressus, voluntaria morte dicta firmavit. Quidam jussu Vitellii interfectum; de fide constantique eadem tradidere.

LV. Vitellius, ut e somno excitus, Julium Priscum et Alphenum Varum

cohortes prétoriennes et toutes les divisions de cavalerie, pour aller occuper l'Apennin. La légion de la marine y était jointe. Avec tout autre chef, une aussi nombreuse armée, où tout était choisi, hommes et chevaux, eût suffi même pour attaquer. Il laissa les autres cohortes, pour la défense de Rome, à son frère Lucius Vitellius. Pour lui, ne retranchant rien de ses dissolutions accoutumées, et la défiance de l'avenir lui faisant tout précipiter, il hâta les comices, nomma les consuls pour plusieurs années; il prodigua aux alliés le droit fédéral; aux étrangers, celui du Latium; aux uns il remettait les tributs; aux autres il accordait des immunités : sans s'inquiéter de ce qui arriverait après lui, il mutilait tout l'empire. Mais la multitude se laissait séduire par la grandeur des bienfaits; les dupes les achetaient à prix d'or, les sages regardaient comme nul ce qui ne pouvait être donné ni reçu sans ruiner la république. Enfin, sur les instances de l'armée qui avait occupé Bévagna, Vitellius se mit en marche avec un cortège nombreux de sénateurs, qu'entraînait sur ses pas le désir de lui plaire, ou plutôt la crainte. Il se rendit au camp, livré à toutes ses incertitudes et à tous les conseils perfides.

LVI. Pendant qu'il haranguait on vit, chose incroyable, passer sur sa tête, et à diverses reprises, une nuée si épaisse d'oiseaux sinistres, que le jour en fut obscurci. Il y eut un autre augure non moins menaçant. Un taureau s'échappa de l'autel, renversa les apprêts du sacrifice, et ne fut égorgé que loin du lieu où il est d'usage de frapper les victimes. Mais le présage le plus sinistre était Vitellius lui-même, sans connaissance de la guerre, sans prévoyance,

cum xiv prætoris cohortibus et omnibus equitum alis obsidere Apenninum jubet. Secuta e classicis legio. Tot millia armatorum, lecta equis virisque, si dux alius foret, inferendo quoque bello satis pollebant. Ceteræ cohortes ad tuendam Urbem L. Vitellio fratri datæ. Ipse, nihil e solito luxu remittens, et diffidentia properus, festinare comitia, quibus consules in multos annos destinabat: fœdera sociis, Latium externis, dilargiri: his tributa dimittere, alios immunitatibus juvare; denique, nulla in posterum cura, lacerare imperium. Sed vulgus ad magnitudinem beneficiorum aderat: stultissimus quisque pecuniis mercabatur: apud sapientes cassa habebantur, quæ neque dari, neque accipi, salva republica, poterant. Tandem flagitante exercitu, qui Mevaniam insederat, magno senatorum agmine, quorum multos ambitione, plures formidine trahebat, in castra venit, incertus animi, et inlidis consiliis obnoxius.

LVI. Concionanti, prodigiosum dictu, tantum fœdarum volueram supervolavit, ut nube atra diem obtenderent. Accessit dirum omen, profugus altaris taurus, disjecto sacrificii apparatu, longe, nec, ubi feriri hostias mos est, confossus. Sed præcipuum ipse Vitellius ostentum erat, ignarus militiæ, im-

sans plan. Il ne savait dans quel ordre marcher, où placer les postes avancés, comment pousser ou traîner la guerre, questionnant sans cesse, et, à chaque nouvelle, tremblant de tout son corps, puis s'enivrant. Enfin, ne pouvant tenir à l'ennui du camp, et apprenant la défection de la flotte de Misène, il repartit pour Rome, toujours plus effrayé de la dernière nouvelle, sans considérer si elle était la plus décisive. Il était manifeste qu'en passant l'Apennin avec une armée dans toute sa force il écraserait un ennemi fatigué par l'hiver et par la disette; cependant, loin de là, il divisa ses forces, et exposa à être pris et massacrés d'intrépides soldats qui pour lui eussent bravé les dernières extrémités. Il fut, en cela, condamné même par ses plus habiles centurions, tout prêts à lui dire la vérité, s'il l'eût demandée. Mais les intimes amis de Vitellius les tinrent éloignés : et tel était le caractère de ce prince, que les avis utiles lui étaient insupportables; il n'adoptait que ceux qui étaient agréables, et qui devaient le perdre.

LVII. On vit alors ce que peut, dans les guerres civiles, l'audace d'un seul homme. Claudius Faventinus, centurion, cassé ignominieusement par Galba, fit révolter la flotte de Misène en présentant de fausses lettres de Vespasien, où l'on offrait un grand prix à la trahison. Le commandant de la flotte était Claudius Apollinaris, homme aussi indécis dans sa fidélité que dans sa perfidie. Apinius Tiro, ancien préteur, et alors par hasard à Minturnes, vint s'offrir pour chef aux rebelles. Ceux-ci entraînent les villes voisines : Pouzzoles, surtout, fit éclater son zèle pour Vespasien, tandis que

providus consilii, quis ordo agminis, quæ cura explorandi, quantus urgendo trahendove bello modus; alios rogans, et ad omnes nuntios vultu quoque et incessu trepidus, dein temulentus. Postremo tædio castrorum, et, audita defectione misenensis classis, Romam revertit, recentissimum quodque vulnus pavens, summi discriminis incuriosus. Nam, quum transgredi Apenninum, integro exercitus sui robore, et fessos hieme atque inopia hostes aggredi in aperto foret; dum dispergit vires, acerrimum militem, et usque in extrema obstinatum, trucidandum capiendumque tradidit, peritissimis centurionum dissentientibus, et, si consulerentur, vera dicturis. Arcuere eos intimi amicorum Vitellii, ita formatis principis auribus, ut aspera, quæ utilia, nec quidquam, nisi jucundum et læsurum, acciperet.

LVII. Sed classem misenensem, tantum civilibus discordiis etiam singulorum audacia valet, Claudius Faventinus, centurio, per ignominiam a Galba dimissus, ad defectionem traxit, fictis Vespasiani epistolis pretium proditionis ostentans. Præerat classi Claudius Apollinaris, neque fidei constans, neque strenuus in perfidia : et Apinius Tiro, prætura functus, ac tum forte Minturnis agens, ducem se defectoribus obtulit : a quibus municipia colonique impulse, præcipuo Puteolanorum in Vespasianum studio, contra Capua Vitellio



Capoue resta fidèle à Vitellius : les rivalités municipales se mêlaient à la guerre civile. Vitellius, pour ramener les esprits des soldats, fit choix de Claudius Julianus, qui avait, en dernier lieu, commandé avec douceur la flotte de Misène. On l'envoya avec une cohorte de la ville et les gladiateurs, qu'il commandait. Sitôt que les deux partis furent en présence, Julianus, sans beaucoup hésiter, passa du côté de Vespasien, et tous ensemble ils allèrent s'emparer de Terracine, mieux défendue par sa situation et par ses murailles que par l'esprit de ses nouveaux défenseurs.

LVIII. Informé de ces événements, Vitellius laissa à Narnie une partie des troupes avec les préfets du prétoire, tandis que, avec six cohortes et cinq cents chevaux, son frère alla s'opposer aux nouveaux ennemis qui menaçaient la Campanie. Au milieu de ses perplexités, le zèle des soldats et les cris du peuple, qui demandait des armes, ranimaient ses espérances : dans cette vile populace, qui n'avait de courage qu'en paroles, il voyait des légions et une armée. D'après le conseil de ses affranchis (car c'était à ses amis les plus distingués qu'il se fiait le moins), il convoque les tribus, il enrôle tous ceux qui se présentent. Comme il s'en présenta beaucoup trop, il charge les deux consuls de faire un choix. Il fixe la contribution des sénateurs en esclaves et en argent ; les chevaliers offrirent leurs services et de l'argent aussi ; jusqu'aux affranchis se signalèrent par des offres pareilles. Ce zèle apparent, né de la crainte, tourna à l'enthousiasme : on plaignait moins Vitellius que l'empire dégradé dans un de ses chefs ; et lui-même, par son air, par ses discours, par ses larmes, ne manquait pas d'exciter aussi

*fida, municipalem æmulationem bellis civilibus miscabant. Vitellius Claudium Julianum, is nuper classem misenensem molli imperio rexerat. permulcendis militum animis deligit : data in auxilium urbana cohors et gladiatores, quibus Julianus præerat. Ut collata utrimque castra, haud magna cunctatione Juliano in partes Vespasiani transgresso, Tarracinam occupavere mœnibus situque magis, quam ipsorum ingenio tutam.*

LVIII. Quæ ubi Vitellio cognita, parte copiarum Narniæ cum præfectis prætorii relicta, L. Vitellium fratrem, cum sex cohortibus et quingentis equitibus, ingruenti per Campaniam bello opposuit. Ipse æger animi, studiis militum et clamoribus populi, arma poscentis, refovebatur : dum vulgus ignavum, et nihil ultra verba ausurum, falsa specie exercitum et legiones appellat. Hortantibus libertis, nam amicorum ejus quanto quis clarior, minus fidus, vocari tribus jubet. Dantes nomina sacramento adigit : superfluente multitudine curam delectus in consules partitur. Servorum numerum et pondus argenti senatoribus indicit. Equites romani obtulere operam pecuniasque, etiam libertinis idem munus ultro flagitantibus. Ea simulatio officii, a metu profecta, verterat in favorem. Et plerique haud perinde Vitellium, quam casum locumque principatus, miserabantur, nec deerat ipse, vultu, voce, lacrymis, miseri-

la compassion, prodiguant les promesses, et sans mesure, comme tous ceux qui ont peur. Jusque-là il avait refusé le nom de César ; il le prit alors, et parce qu'il attachait de la superstition à ce nom, et parce que, dans la crainte, on écoute également et les conseils des sages et les rumeurs populaires. Au reste, comme tous ces mouvements d'un enthousiasme aveugle, violents d'abord, se ralentissent avec le temps, peu à peu les sénateurs et les chevaliers se retirèrent, d'abord avec embarras et en arrière du prince, puis hardiment et sans égards : enfin, Vitellius, pour s'épargner la honte d'inutiles efforts, les tint quittes de ce qu'ils ne donnaient pas.

LIX. Si la prise de Bévagna et la perspective d'une guerre pour ainsi dire toute nouvelle avaient répandu la terreur dans l'Italie, cette retraite si pusillanime de Vitellius ne fit qu'augmenter le crédit du parti de Flavien. Les Samnites, les Marses et les Pélagiens, pleins de courage, et jaloux que la Campanie les eût prévenus, secondaient toutes les opérations de la guerre avec l'ardeur d'un premier service. Cependant la rigueur de l'hiver fit souffrir prodigieusement l'armée au passage de l'Apennin ; et, par les obstacles qu'opposèrent les neiges dans une marche tranquille, on vit clairement combien cette armée aurait couru de dangers, si la fortune qui aida les généraux de Vespasien, non moins souvent que leur habileté, n'eût fait rétrograder Vitellius. Ils rencontrèrent, dans les montagnes, Pétilius Cerialis, qui, travesti en villageois et connaissant bien le pays, s'était glissé à travers les postes avancés de Vitellius. Il était proche parent de Vespasien, et ne manquait pas de réputation ; aussi fut-il admis au nombre des chefs. Plusieurs ont

*cordiam elicere ; largus promissis, et, quæ natura trepidantium est, immodicus. Quin et Cæsarem se dici voluit, a-pernatus antea : sed tunc, superstitione nominis, et quia, in metu, consilia prudentium et vulgi rumor juxta audiuntur. Ceterum, ut omnia inconsulti impetus cœpta, initiis valida, spatio languescunt, dilabi paulatim senatores equitesque, primo cunctanter, et ubi ipse non aderat, mox contemptim et sine discrimine ; donec Vitellius, pudore irriti conatus, quæ non dabantur remisit.*

LIX. Ut terrorem Italiæ possessa Mevania, ac velut renatum ex integro bellum, intulerat ; ita haud dubium erga Flavianas partes studium tum pavidus Vitellii discessus addidit : erectus Samnis, Pelignusque, et Marsi æmulatione, quod Campania prævenisset, ut in novo obsequio, ad cuncta belli munia acres erant. Sed læta hieme, per transitum Apennini conflictatus exercitus, et vix quæto agmine nives eluctantibus, patuit, quantum discriminis adeundum foret, ni Vitellium retro fortuna vertisset : quæ Flavians ducibus non minus sæpe, quam ratio, affuit. Obvium illic Petilium Cerialium habuere, agresti cultu et notitia locorum custodias Vitellii elapsam. Propinqua affinitas Ceriali cum Vespasiano, nec ipse inglorius militiæ ; eoque inter duces as-